





Rabat, le 18 octobre 2017

CIRCULAIRE N° 5713 /222

OBJET: - Accord de libre échange Maroc-USA.

- Clause de préférence.

REFER.: - Circulaire de base n° 4977/222 du 30 décembre 2016.

- Fax n° 2602 du 25 septembre 2017 émanant du Département de l'Agriculture.

L'annexe X à la circulaire de base citée en référence relative à l'accord en l'objet a fixé la liste des produits concernés par « la clause de préférence » telle que définie dans cet accord (Liste A).

Le service trouvera ci-joint une version actualisée de la **Liste A de l'Annexe X**, de laquelle sont retirés les produits dont le démantèlement tarifaire a été achevé.

Toute difficulté d'application de la présente sera communiquée à l'Administration Centrale sous le timbre ci-dessus.

Le Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects

Zouhair CHORFI

SGIA/Diffusion/18-10-17/09h45

douane.gov

ANNEXE X

Clause de préférence

A. Produits Agricoles classés par filière, concernés par la clause de préférence et pour lesquels les pays visés à l'article n°x ne sont pas des exportateurs nets pour pouvoir bénéficier d'une importation dans l'un des cadres préférentiels prévus dans les accords conclus avec ceux-ci :

I- FILIERE DES VIANDES FRAICHES, REFRIGEREES, CONGELEES ET DES VIANDES TRANSFORMEES

SH 2017	LIBELLE DES PRODUITS
0201100011	Viande de veaux domestiques, frais ou réfrigérés. carcasses ou demi carcasses
0201100019	Viande gros bovins domestiques, frais ou réfrigérés carcasses ou demi carcasses
0201100090	Viande bovine sauf espèce domestique, frais ou réfrigérés, carcasses ou demi carcasses
0201201110	Viande de veaux domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux non désossés de hautes qualités visées à la note
	complémentaire n°2 du présent chapitre
0201201100	Viande de veaux domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux non désossés autres que de hautes qualités visées
0201201190	à la note complémentaire n°2 du présent chapitre
0201201910	Viande de gros bovins domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux non désossés de hautes qualités visées à la
	note complémentaire n°2 du présent chapitre
0201201990	Viande gros bovins domestiques, frais ou réfrigérés, morceaux non désossées autre que de hautes qualités visées
0201201990	à la note complémentaire n°2 du présent chapitre
0201209010	Viande bovine sauf domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux non désossés de haute qualité visée à la note
	complémentaire n°2 du présent chapitre
0201209090	Viande bovine sauf domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux non désossés autres que de hautes qualités
	visées à la note complémentaire n°2 du présent chapitre
0201301110	Viande de veaux domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux désossés de haute qualité visée à la note
0201301110	complémentaire n°2 du présent chapitre
0201301190	Viande de veaux domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux désossés autres que de hautes qualités visées à la
0201301190	note complémentaire n°2 du présent chapitre
0201301910	Viande de gros bovins domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux désossés de hautes qualités visées à la note
0201301910	complémentaire n°2 du présent chapitre
0201201000	Viande gros bovins domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux désossés autre que de hautes qualités visées à la
0201301990	note complémentaire n°2 du présent chapitre
0201309010	Viande bovine sauf domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux désossés de hautes qualités visées à la note
0201309010	complémentaire n°2 du présent chapitre
0201309090	Viande bovine sauf domestique, frais ou réfrigérés, en morceaux désossés autre que de hautes qualités visées à la
	note complémentaire n°2 du présent chapitre
0202100010	Viande bovine, espèce domestique. congelés, en carcasses ou demi carcasses
0202100090	Viande bovine sauf espèce domestique. congelés, en carcasses ou demi carcasses
0202201010	Viande bovine, espèce domestique. congelés, en morceaux non désossés de hautes qualités visées à la note
0202201010	complémentaire n°2 du présent chapitre
0202201090	Viande bovine sauf espèce domestique, congelés, morceaux non désossés autre que de hautes qualités visées à la
0202209010	note complémentaire n°2 du présent chapitre
0202209090	note complementane ii 2 du present chapitre
0202301910	Autres viande bovine, espèce domestique, congelées, désossées, en morceaux de hautes qualités visées à la note
0202301310	complémentaire n°2 du présent chapitre
0202301990	Autres viandes bovines, espèce domestique, congelées désossées en morceaux, autre que de hautes qualités
0202301990	visées à la note complémentaire n°2du présent chapitre
0202309000	Viandes bovines sauf espèce domestique congelées désossées
0206101000	Abats comestibles, des animaux des espèces bovines, frais ou réfrigérés, destinées à la fabrication de produits
	pharmaceutiques
0206109110	Abats comestibles, des animaux des espèces bovines, domestiques, frais ou réfrigérés, hampe visée à la note
	complémentaire n°3 du présent chapitre

SH 2017	LIBELLE DES PRODUITS
0206109190	Abats comestibles, espèce bovine domestique, à l'exception de la hampe visée à la note complémentaire n°3 du présent chapitre
0206109900	Abats comestibles, espèce bovine sauf domestique, frais ou réfrigérés
0206210010	Langues, espèce bovine, congelées, destinées à la fabrication de produits pharmaceutiques.
0206210091	Langues, espèce bovine domestique, congelées
0206210099	Langues, espèce bovine sauf domestique, congelées
0206220010	Foies, espèce bovine, congelés, destinées à la fabrication de produits pharmaceutiques.
0206220091	Foies, espèce bovine domestique, congelés
0206220099	Foies, espèce bovine sauf domestique, congelés
0206291000	Autres abats comestibles, espèce bovine, congelés, destinées à la fabrication de produits pharmaceutiques
0206299110	Autres abats comestibles, espèce bovine domestique, hampe visée à la note complémentaire n°3 du présent chapitre.
0206299190	Autres abats comestibles, espèce bovine domestique, autre que hampe visée à la note complémentaire n°3 du présent chapitre
0206299900	Autres abats comestibles, espèce bovine sauf domestique, congelés .
0207110000	Coqs et poules non découpés en morceaux frais ou réfrigérés
0207120000	Coqs et poulet non découpés en morceaux, congelés
0207130010	Foies de coqs et poules, frais ou réfrigérés
0207130021	Morceaux désossés de coqs et poules, frais ou réfrigérés
0207130029	Morceaux non désossés de coqs et poules, frais ou réfrigérés
0207130090	Autres abats de coqs et poules, frais ou réfrigérés
0207440240	Morceaux de coqs et poules désossés congelés, non broyés, autres que de bréchets et escalope (poitrine) sans
0207149219	peaux et autres que cuisses entières sans peaux, non broyés.
0207149291	Cuisses et ailes de volaille non désossées
0207149299	Autres morceaux non désossés
0207240000	Dindes et dindons non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés
0207250000	Dindes et dindons non découpés en morceaux, congelées
0207260010	Foies de dindes et dindons frais ou réfrigérés
0207260021	Morceaux et abats de dindes et dindons, désossés, frais ou réfrigérés
0207260029	Morceaux et abats de dindes et dindons, non désossés, frais ou réfrigérés
0207260090	Autres abats de dindes et dindons frais ou réfrigérés
0207271000	Viandes désossées broyées de dindes et dindons, congelées
0207279010	Foies de dindes et dindons congelées
0207279021	Morceaux désossés de dindes et dindons congelés
0207279029	Morceaux de dindes et dindons, non désossés, congelés
0207279090	Autres abats de dindes dindons, congelés
1601009190	Saucisses et saucissons secs non cuits de poulet
1601009990	Autres préparations de poulet autre que Saucisses et saucissons secs non cuits.
1602390010	Préparations s homogénéisées d'autres volailles
1602390096	Autres préparations d'autres volailles, truffées, sauf les Préparations homogénéisées
1602390098	Autres préparation d'autres volailles
1602500090	Autres préparation de viandes bovine sauf Préparations homogénéisées

II- FILIERE DES CEREALES ET DE LEURS DERIVES DE PREMIERE ET DEUXIEME TRANSFORMATION

SH 2017	LIBELLE DES PRODUITS
1001190010	Blé dûr sauf de semence
1001190090	
1001990011	
1001990019	Blé tendre sauf de semence
1001990090	
1001990090	Autres froments (Blés) sauf de semence

SH 2017	LIBELLE DES PRODUITS
1101001000	Farines de Blé dur
1101009000	Farines de froments (Blés) sauf le Blé dur
1103110001	Semoules de régime au gluten de Blé dur, en emballage inférieur ou égal à 5 kgs.
1103110009	Gruaux et semoules de Blé dur autre que semoule de régime au gluten, en emballage inférieur ou égal à 5 kgs.
1103110020	Gruaux et semoules de Blé tendre, emballage inférieur ou égal à 5 kgs.
1103110030	Gruaux et semoules d'Autres froments (Blé), emballage inférieur ou égal à 5 kgs
1103110041	Semoules de régime au gluten de Blé dur, en emballage supérieur à 5 kgs.
1103110049	Gruaux et semoules de Blé dur autre que semoule de régime au gluten, en emballage supérieur à 5 kgs
1103110050	Gruaux et semoules de Blé tendre, en emballage supérieur à 5 kgs.
1103110080	Gruaux et semoules d'Autres froments (Blé), en emballage supérieur à 5 kgs
1104291010	Grains de Blé dur mondés (décortiqués ou pelés)
1104291020	Grains de Blé tendre mondés (décortiqués ou pelés)
1104291090	Grains d'autres froments, mondés (décortiqués ou pelés)
1104293010	Perlés de Blé dur
1104293020	Perlés de Blé tendre
1104293090	Perlés d'autres Blés
1104295010	Concassé de Blé dur
1104295020	Concassé de Blé tendre
1104295030	Concassé des Autres froment
1104295090	Autres concassés de froments
1902110010	Pâtes alimentaires de consommation courante, contenant des oeufs, non cuite, ni farcie, ni autrement préparées.
1902110090	Autres pâtes alimentaires, contenant des oeufs, non cuite, ni farcie, ni autrement préparées.
1002100010	Autres pâtes alimentaires autres que les pâtes de régime au Gluten, sans œuf, non cuite, ni farcie, ni autrement
1902190019	préparées, ne contenant pas de farine ou de semoule de blé tendre.
1902190099	Autres pâtes alimentaires, non cuites, ni farcies, ni autrement préparées, autres que les pâtes de régime au
	Gluten, ne contenant pas des oeufs, contenant des farines ou de semoule de blé tendre
1902301000	Autres pâtes alimentaires
1902309000	
1902401110	Couscous non préparé contenant des oeufs, en emballage inférieur ou égal à 5 kgs.
1902401191	Couscous non préparé ne contenant pas des oeufs, ne contenant pas de farine ou de semoule de blé tendre, en
1902401191	emballage inférieur ou égal à 5 kgs
1902401199	Couscous non préparé ne contenant pas des oeufs, contenant de la farine ou de la semoule de blé tendre, en
	emballage inférieur ou égal à 5 kgs
1902401900	Couscous préparé, en emballage inférieur ou égal à 5 kgs
1902409110	Couscous non préparé; contenant des oeufs, en emballage supérieur à 5kg
1902409191	Couscous non préparé ne contenant pas des oeufs; ne contenant pas de farine ou de semoule de blé tendre, en
	emballage supérieur à 5kg
1902409199	Couscous non préparé, ne contenant pas des oeufs; contenant des farine ou de semoule de blé tendre, en
	emballage supérieur à 5kg
1902409900	Couscous préparé, en emballage supérieur à 5kg

B. Liste des pays membres de la Ligue Arabe qui ne sont pas des exportateurs nets des produits agricoles figurant dans les tableaux indiqués ci-dessus

Jordanie, Emirats Arabes Unis, Bahrein, Tunisie, Algérie, Jibouti, Arabie Saoudite, Soudan, Syrie, Somalie, Irak, Oman, Palestine, Qatar, Kuwait, Liban, Libye, Egypte, Mauritanie, Yémen.